

# Propositions participatives pour la fin de l'aménagement de la rue des Thermopyles



novembre 2008

proposées par l'association de quartier *Urbanisme et démocratie*

en collaboration avec la *Pension de famille*, le *Cepije* et la *copropriété du 30-32, rue Didot / 2-4 rue des Thermopyles*

après consultations des *habitant-e-s* et des *élu-e-s* du 14<sup>ème</sup> concerné-e-s par le projet



*association Urbanisme & démocratie*  
28, rue des Thermopyles  
75014 Paris  
01.45.40.51.65.  
[udebureau@rezo.net](mailto:udebureau@rezo.net)  
<http://u.d.free.fr>

## sommaire

### 1. Passé, présent et futur de la Rue des Thermopyles

- 1.1. La rue des Thermopyles : Une tradition de mobilisation citoyenne
- 1.2. État des lieux : de formidables potentiels inexploités et des besoins
  - 1.2.1. *La cour privée du 2- 4 Rue des Thermopyles*
  - 1.2.2. La friche du 6- 8 Rue des Thermopyles
  - 1.2.3. *Une maison*
  - 1.2.4. *Des besoins associatifs et citoyens*
- 1.3. Et demain ? Un espace d'échange et d'animation pour le quartier !

### 2. Le projet

- 2.1. Prise en compte des besoins de la municipalité
- 2.2. Les porteurs du projet et leurs besoins
  - 2.2.1. *Urbanisme et démocratie (Udé!)*
  - 2.2.2. *Pension de famille*
  - 2.2.3. *Le Cepije*
- 2.2. Les objectifs du projet
- 2.3. Le projet en quatre concepts
- 2.4. Mise en relation du projet d'aménagement du site avec le quartier

### 3. La programmation

- 3.1. Programme 1 : des locaux mixtes pour animer un quartier
  - 3.1.1. *Occupations de l'espace*
  - 3.1.2. *Travaux*
- 3.2. Programme 2 : un espace public d'agrément
  - 3.2.1. *Achat de la cour et aménagement de la place*
  - 3.2.2. *Visualisation du nouveau espace possible*
- 3.3. Programme 3 : un jardin partagé pour le quartier et pour la mixité sociale

### 4. Le fonctionnement et le financement

- 4.1. Gestion et responsabilité
- 4.2. Un emploi permanent à la clé ?
- 4.3. Financement de l'investissement, financement du fonctionnement

# 1 . Passé, présent et futur de la rue des Thermopyles

La rue des Thermopyles est une des rares rues privées de Paris encore ouvertes au public. Ses habitant-e-s sont particulièrement attaché-e-s à cette singularité.

## 1.1 . La rue des Thermopyles : une tradition de mobilisation citoyenne

À la fin des années 1980, la Ville de Paris envisage sur le secteur Bauer-Thermopyles, un projet immobilier très dense qui ne laisse aucune place à des équipements publics et à des espaces verts. Pour lutter contre cet habitat surdensifié, les habitant-e-s du quartier se mobilisent. Ainsi, l'association *Urbanisme & démocratie* (Udé!) naît en 1993 pour canaliser les revendications des citoyen-ne-s et les porter devant la municipalité.

Une enquête publique se conclut par un avis défavorable au projet de la mairie et donne raison à l'association. Dès lors, la municipalité doit infléchir son projet et intègre les propositions citoyennes sur lesquelles *Urbanisme & démocratie* s'appuyait.

Par la suite, l'association a continué la mobilisation, portant toujours les revendications des habitant-e-s du quartier.

Ainsi la rue des Thermopyles a pu devenir un lieu d'agrément : des équipements de loisirs et un espace vert sont venus renforcer le charme et l'attractivité de cette rue. Toutefois, la rue présente encore de nombreux potentiels, qui pour l'instant, ne sont pas exploités.

## 1.2 . État des lieux

### 1.2.1. Pension de famille et logements sociaux : où en est-on ?

Depuis 2001, le secteur n'a pas beaucoup évolué. Des décisions ont été prises par la Ville : celle de construire, sur la parcelle en friche entre la rue de Plaisance et la rue des Thermopyles, des logements sociaux ainsi qu'une pension de famille (projet d'habitat semi-collectif pour personnes en difficultés, porté par un groupe thématique d'*Urbanisme & démocratie*, puis par l'association *Pension de famille à Bauer-Thermopyles-Plaisance*, créée pour l'occasion en 2003). Mais, alors que les permis de construire ont été attribués (en octobre 2006 pour la pension de famille), les travaux n'ont toujours pas commencé.

### 1.2.2. La cour privée du 2-4, rue des Thermopyles



Cette cour appartient à la copropriété du 30-32, rue Didot / 2-4, rue des Thermopyles. Sa surface est d'environ 655m<sup>2</sup>. Il s'agit d'une cour fermée à usage privatif.

Quatre fois par an, la copropriété autorise *Urbanisme & démocratie* à organiser ses fêtes dans cette cour, ouverte au public.

### 1.2.3. La friche du 6-8, rue des Thermopyles

Seule une partie du terrain est concernée ; le reste étant destiné à la construction d'une maison-relais (pension de famille). Le lopin sera mis à disposition de l'Opac (Paris-Habitat) lors de la construction, puis sera rétrocédé à la ville de Paris.



### 1.2.4. Une maison



La maison que les riverain-e-s appellent la Maison grecque appartient à la Ville et offre une surface relativement grande : deux niveaux de 100m<sup>2</sup> chacun et des caves de 60m<sup>2</sup>. Cette maison est enclavée entre le 9, rue de Plaisance et la cour du 2-4, rue des Thermopyles. L'actuel accès se fait par le 9, rue de Plaisance.

D'importants travaux de rénovation et d'aménagement doivent être mis en œuvre pour rendre la maison potentiellement exploitable.

### 1.2.5. Des besoins associatifs et citoyens

Les associations du quartier manquent de locaux associatifs, même si plusieurs ont ouvert au cours des dernières années.

Le quartier se polarise sociologiquement : aux côtés des ancien-ne-s habitant-e-s des ensembles d'immeubles dits "cités" ont été construit à la fin des années 1960 puis une population plus aisée est arrivée à partir des années 1980. Ce quartier a réellement besoin de véritables initiatives de mixité sociale. Ce projet correspond à ce besoin, il vise à promouvoir l'échange et une meilleure interconnaissance.

Enfin, et nous pouvons le mesurer au stand d'information lors des fêtes qu'*Urbanisme &*

*démocratie* organise rue des Thermopyles ou bien sur le stand d'information du marché Villemain que tient régulièrement l'association le dimanche matin, les habitant-e-s souhaitent des lieux d'échange, de dialogue et d'animation pour le quartier.

Le projet que l'association propose est à la jonction de ces besoins et de ces potentiels inexploités.

### 1.3 . Et demain ? Un espace d'échange et d'animation pour le quartier !

Ce projet donnerait le jour à :

- a) des locaux associatifs,
- b) un lieu de documentation sur l'écologie, l'écoconstruction, sur l'urbanisme et la participation citoyenne,
- c) des locaux et un lieu de convivialité pour les jardini-er-ère-s de la Ville de Paris,
- d) un espace public d'agrément ouvert avec possibilité d'organiser des animations en extérieur,
- e) un jardin partagé,
- f) des équipements pour les jeunes du quartier,
- g) éventuellement un ou deux logements sociaux autonomes, gérés par une association.

## 2 . Le projet

### 2.1 .Prise en compte des besoins de la Ville

#### 2.1.1.Des locaux pour les jardiniers de la Ville

Les jardini-er-ère-s de la Ville ont besoin de locaux ; lesquels sont nécessaires à l'amélioration de leurs conditions de travail : locaux-vie (salle de réunion), vestiaires, douches.

#### 2.1.2.Un espace pour les jardins partagés du 14ème

La Ville souhaiterait aussi développer un espace de mutualisation des jardins partagés du 14ème, le site serait aussi tout à fait adapté pour l'accueillir.

### 2.2 .Les porteurs du projet et leurs besoins

#### 2.2.1.Urbanisme et démocratie

*Urbanisme & démocratie* est née en 1993 pour proposer une alternative au projet municipal d'aménagement "Didot-Bauer-Thermopyles". Pour fêter les conclusions de l'enquête publique défavorable à la municipalité, en 1996, l'association de quartier a ravivé la tradition de la fête des Thermopyles. Au fil des années, la dimension festive d'*Urbanisme et démocratie* s'est renforcée, pour arriver aujourd'hui à quatre fêtes annuelles (à chaque changement de saison), à l'occasion de laquelle des liens sociaux et une réelle dynamique de quartier se créent.

Ces événements organisés par l'association ne sont pas des fêtes de quartier traditionnelles ; ils cherchent à avoir un aspect participatif et visent à sensibiliser les habitants aux enjeux de l'urbanisme. Ainsi lors de la dernière fête des Thermopyles, en juin 2008, des membres de l'association ont tenu une permanence et ont discuté toute la journée avec les passant-e-s et les curieu-x-ses. Il s'agissait d'impliquer les habitant-e-s du quartier dans la réflexion qu'*Udé!* et ses partenaires proposent dans ce projet.

*Urbanisme & démocratie* n'a jamais hésité à animer le quartier depuis la rue elle-même ; c'est d'ailleurs, à ses yeux, le meilleur vecteur de rencontre. Les locaux revendiqués par *Udé!* ne viseraient pas à substituer son activité de rue à une activité de salle ; bien au contraire, ils

compléteraient l'offre d'activités en plein air de l'association et lui permettrait de mieux les planifier.



au fil des ans, la cour a été plantée par les membres de l'association et transformée en jardin des fêtes

Depuis le début des années 2000, *Urbanisme & démocratie* poursuit son engagement dans son quartier d'origine et propose un projet de fin d'aménagement pour le secteur Bauer-Thermopyles-Plaisance. La rue des Thermopyles est un endroit symbolique pour l'association, c'est non seulement le lieu de sa naissance et de son premier engagement mais c'est aussi le lieu devenu magique de la rencontre de toutes les composantes sociales du quartier, notamment lors des moments d'échange et de participation organisés par l'association. Les fêtes de quartier organisées par

l'association ont une importance primordiale non seulement pour l'animation du quartier mais aussi pour le "vivre tous ensemble". Un local sur ce site permettrait de rendre durable les activités proposées aux habitant-e-s alors qu'elles sont fragilisées aujourd'hui car elles reposent sur la mise à disposition d'espaces, de moyens et de matériels propres à quelques adhérent-e-s. Aujourd'hui, le départ du quartier d'un-e ou deux de ces adhérent-e-s compromettrait grandement de nombreuses activités de l'association et son engagement pour la cohésion et la mixité sociale.

#### Les besoins exprimés :

a) *des locaux pour stocker son matériel*. Au fil des années, *Urbanisme & démocratie* a pu acquérir ou recevoir un certain nombre d'équipements pour ses fêtes de quartiers et ses diverses activités. Elle met son matériel régulièrement et gracieusement à disposition des nombreuses associations qui poursuivent des objectifs similaires aux siens et qui en font la demande (une dizaine l'ont fait en 2007). Pour l'instant, ce matériel est dispersé entre les caves de l'association Florimont et celles de différents adhérent-e-s. La situation n'est donc pas très pratique et compromet la pérennité des activités. En regroupant tout le matériel dans les sous-sols de la Maison grecque, l'organisation des fêtes de quartier ainsi que le prêt aux autres associations seraient grandement facilités.  
Estimation : 25m<sup>2</sup>, à la cave.

b) *une pièce de réunion* : pouvant être mutualisée, c'est-à-dire utilisée par les autres entités utilisant les lieux.  
Estimation : environ 30m<sup>2</sup>.

c) *un lieu de documentation* : *Urbanisme & démocratie* a cumulé depuis 1993 des documents municipaux, des documents de travail interne ainsi que des ouvrages et des revues, qui représentent un intérêt considérable. L'idée serait ici de les mettre à disposition des habitants du quartier et d'autres associations intéressées par les questions d'aménagement urbain.

Estimation : environ 15m<sup>2</sup> pouvant être mutualisés avec un espace pour les jardins partagés du 14<sup>ème</sup>.

d) *un bureau* : cet espace sera attenant au lieu de documentation. Des membres de l'association pourraient tenir régulièrement des permanences pour dialoguer avec les habitants, les informer et construire tous ensembles des projets pour le quartier.  
Estimation : environ 15m<sup>2</sup>.

### 2.2.2. Pension de famille

En 2001, le logement est un enjeu national ; les campagnes sur le mal-logement se multiplient et la loi SRU est votée. Urbanisme & démocratie est une association qui a toujours été préoccupée par les questions du logement, notamment à travers le prisme de la mixité sociale. Interpellée par les habitant-e-s sur les marchés, l'association s'engage plus fortement sur ce thème en créant un groupe de réflexion sur le logement.

En 2003, ce groupe se constitue en association *Pension de famille à Bauer-Thermopyles-Plaisance*, avec l'intention de développer un projet de construction d'une pension de famille (ou maison-relais) dans le secteur Thermopyles-Plaisance. Ce type de structure, en combinant studios individuels et espaces collectifs, s'adresse à un public pour lesquelles les solutions traditionnelles de logement ne sont pas adaptées.

Une pension de famille devrait s'élever dans quelques temps sur la parcelle du 13-15, rue de Plaisance. La Ville a donné son accord et a attribué le chantier de construction à l'Opac (aujourd'hui Paris-Habitat). Elle a fait confiance à l'association *Pension de famille à Bauer-Thermopyles-Plaisance* qui a été désignée association gestionnaire de la future maison-relais. C'est la première fois qu'un tel projet est porté de A à Z par une association d'habitants (et non par une association d'envergure nationale).

#### Les besoins exprimés :

un espace occasionnel d'animation et une offre d'activité à proximité, pour dynamiser et crédibiliser sa politique d'insertion sociale. Si des logements autonomes peuvent être créés, l'association peut se montrer intéressée à leur gestion, soit par elle-même, soit par le biais d'associations partenaires (SNL Paris 14, Collectif logement Paris14...).

### 2.2.3. Le Cepije

Le Cepije est le *Centre paroissial d'initiative jeunesse*. Il s'adresse au public des jeunes du quartier Plaisance, venant de tous horizons sociaux et culturels.

Le Cepije soutient des activités de jeunes du quartier, notamment en matière de création musicale et audiovisuelle. De même, il a aidé des jeunes à développer leur propre entreprise.

Pour continuer sa mission d'intérêt général, le Cepije a besoin de locaux plus grands et mieux adaptés que ceux qu'il occupe actuellement. L'association souhaite aussi éviter de s'implanter au coeur d'une cité de logements sociaux (notamment pour éviter que des jeunes d'une autre cité ne soient réticents à s'y rendre). Le site des Thermopyles semble idéal pour accueillir des activités du Cepije.

#### Les besoins exprimés :

- a) *local technique pour montage vidéo* (10m<sup>2</sup>)
- b) *studio de répétition* (15m<sup>2</sup>)
- c) *studio d'enregistrement* (15m<sup>2</sup>)
- d) *deux bureaux* (deux fois 10 m<sup>2</sup>)
- e) *une salle de réunion* (pour cette dernière, possibilité d'usage partagé).

## 2.3 .Les Objectifs du projet

Ce projet répond à plusieurs objectifs :

- a) faire de la rue des Thermopyles un réel **lieu d'animation**
- b) développer chez les habitant-e-s les valeurs de **solidarité** et de **partage**
- c) créer du **lien social**, **encourager la mixité sociale** et les **échanges intergénérationnels**
- d) contribuer à l'**éducation citoyenne et écologique** des habitant-e-s du quartier.

## 2.4 .Le projet en quatre concepts

**PARTICIPATIF** : *Urbanisme & démocratie* compte bien être fidèle à sa philosophie participative et intégrer d'autres associations et les habitant-e-s, non seulement lors de l'élaboration de son projet mais aussi dans le fonctionnement quotidien du futur site.

**SOLIDAIRE** : alors que le quartier est en mutation, que les richesses et les pauvretés se polarisent, alors que l'individualisme se développe, *Urbanisme & démocratie* cherche, grâce à ce projet, à renforcer les idées de solidarité, d'échange et de partage.

**ÉCOLOGIQUE** : *Urbanisme & démocratie* propose de mobiliser l'expertise de son groupe éco-construction pour aménager le local associatif. Les habitant-e-s du quartier pourront être associé-e-s à la remise en état de la "Maison grecque" et seront par là, initié-e-s à des méthodes d'aménagement davantage respectueuses de l'environnement. L'animation du jardin partagé permettrait d'initier les participant-e-s aux problématiques de l'écologie et du développement durable.

**ÉDUCATIF** : *Urbanisme & démocratie* propose d'initier les citoyen-ne-s aux questions d'urbanisme et d'écologie. Les habitant-e-s du quartier pourront s'approprier ces questions ; Udé! leur proposera les moyens, l'assistance et l'expertise pour qu'il-elle- s y parviennent.

## 2.5 .Mise en relation du projet d'aménagement du site avec le quartier

Les objectifs urbains à satisfaire dans le cadre de l'aménagement du site sont les suivants:

- le nouveau site doit s'affirmer comme un lieu d'animation pour ce micro quartier,
- il doit compléter les autres équipements et espaces verts : le square Giacometti, le terrain de boule, le square Chanoine-Violet, l'antenne-jeunes de la rue Didot,....
- il doit soutenir les initiatives de la Politique de la Ville qui concerne le sud-ouest de l'arrondissement,
- il doit être ouvert, utile, agréable aux habitant-e-s du quartier mais aussi aux personnes qui déambulent rue des Thermopyles,
- il doit faire le lien entre les différentes composantes sociologiques du quartier et contribuer à une vie commune possible.

# 3 . La programmation

## 3.1.Programme 1 : des locaux mixtes pour animer un quartier

La maison grecque est pour l'instant juridiquement rattachée au 9, rue de Plaisance. Il conviendra alors à la municipalité et à l'Assemblée générale de l'immeuble de lancer, au préalable, la procédure nécessaire pour séparer juridiquement les deux espaces.

L'accès par le 9, rue de Plaisance serait alors condamné et devrait donc se faire par le 2-4, rue des Thermopyles (cf. Programme 2).

### 3.1.1.Deux possibilités indicatives d'occupation de l'espace

L'ensemble de ces besoins et de ses impératifs, que nous avons évoqués plus haut, ne sont pas incompatibles, ils peuvent être astucieusement combinés et mutualisés et permettre ainsi une allocation optimale des locaux.

Les combinaisons sont nombreuses, Udé! Propose deux scénarios au débat.

Exemples indicatifs d'allocation des locaux :

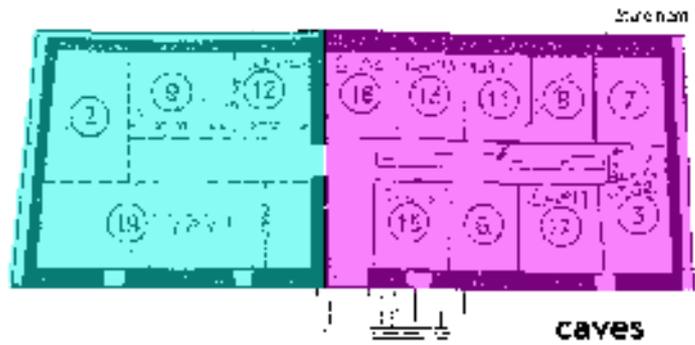
-  Urbanisme & démocratie (l'espace de documentation pourrait être partagé avec un espace pour les jardins partagés du 14<sup>ème</sup>).
-  Salle de réunion mixte pour les jardins partagés, le Cepije, *Urbanisme & démocratie* et éventuellement d'autres associations en faisant la demande.
-  Locaux pour les jardiniers de la Ville
-  Cepije
-  Logements (dans le cas uniquement du scénario 2) : la gestion de ces logements pourrait être déléguée à une association du quartier ou au Collectif logement.



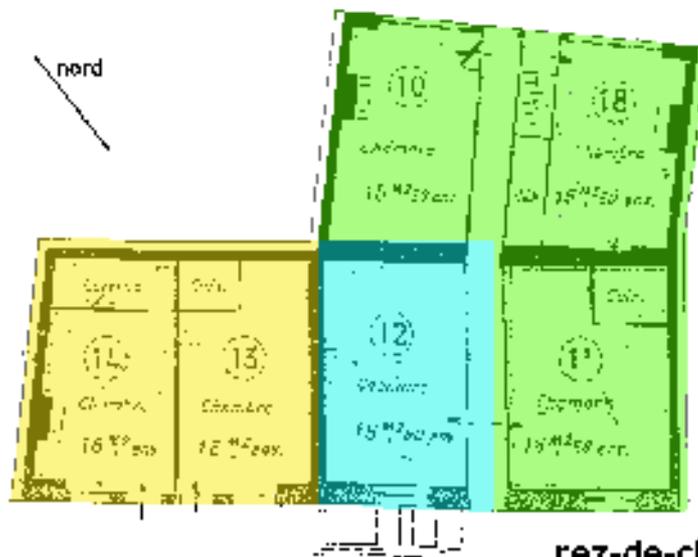
# maison grecque



# maison grecque



caves



rez-de-chaussée



premier étage

### 3.1.2. Travaux

La Ville serait en charge des gros travaux (assainissement de la structure, des caves, gros œuvres planchers, charpente, toiture, escalier, huisseries en façades, plomberie, électricité, réseaux, étanchéité...), de la remise aux normes et de sécurité de la Maison.

Quant à *Udé!*, l'association se propose de monter un chantier d'éco- et d'auto-construction pour l'aménagement à proprement parler de la maison (isolation, cloisons, portes intérieures, sols, revêtements muraux, aménagements intérieurs, chauffage, récupération d'eau de pluie...). L'association mobilisera non seulement son groupe de réflexion et son expertise dans ce domaine, mais aussi l'ensemble des habitant-e-s du quartier ainsi que des moyens de financements auprès d'organismes institutionnels (ministère, région...). Ce chantier sera l'occasion de mettre en œuvre et d'initier les citoyens à des techniques écologiques d'aménagement d'un petit bâtiment.

## 3.2. Programme 2 : un espace public de quartier (2-4, rue des Thermopyles)

### 3.2.1. Achat de la cour et aménagement d'un espace public

La cour appartient pour l'instant à la copropriété du 30-32, rue Didot / 2-4, rue des Thermopyles (à laquelle la Ville participe). La copropriété s'est déclarée prête à la vendre à la municipalité sous certaines conditions (garanties quant à l'équipement futur, conditions d'achat). Des négociations doivent être lancées et aboutir à l'achat d'une partie de la parcelle.

Une grande partie de la cour serait vendue à la Ville. Le site serait agrandi des quelques mètres carrés de la cour de la "Maison grecque".

*Udé!* propose un équipement le plus simple possible qui permette, sans beaucoup de frais ni de préparations, d'organiser des manifestations festives ou culturelles pour le quartier. Il s'agit de créer une sorte de "place du village", ouverte sur la rue, arborée et pouvant accueillir ces animations. Elle pourra être cimentée, en terre battue, gazonnée ou pavée selon les désirs des habitant-e-s et les possibilités de réalisations par la Ville. L'essentiel étant que sa surface soit plane pour pouvoir y monter des "stands" de type marché ou y organiser des repas ou bals de quartier.

La plupart du temps, cet espace (doté de bancs) servira de coin de repos, d'échange et de lecture aux passants et aux habitants. Cet espace assurera aussi l'accès au local associatif.

### 3.2.2. Visualisation du nouvel espace possible



### 3.3. Programme 3 : un jardin partagé pour le quartier et pour la mixité sociale (parcelle du 6-8, rue des Thermopyles)

Le terrain sera mis à disposition de l'Opac, le temps des travaux.

Une fois le terrain rétrocédé à la Ville, il a été décidé suite à l'enquête publique de janvier 2001, d'y implanter un jardin partagé.

Ce jardin offrira une activité commune aux habitant-e-s du quartier, aux membres de la future maison-relais et à ceux du Cepije. Ces activités de jardinage contribueront elles aussi à créer du lien social et encourager la mixité.

Ce jardin accueillera également les élèves des écoles alentour pour les initier à des problématiques environnementales de façon ludique.

(Un important travail de réflexion et de prospection a déjà été réalisé sur la question ces dernières années, *Udé!* peut le mettre à la disposition de celles et ceux qui en feraient la demande).

## 4 . Le fonctionnement et le financement

### 4.1. Gestion et responsabilité

*Urbanisme & démocratie* souhaite gérer, en partenariat avec le Cepije, l'ensemble du site concerné (c'est-à-dire le jardin partagé, l'espace public de quartier et les locaux associatifs de la Maison grecque) à l'exclusion des locaux pour les jardiniers de la Ville et des éventuels logements. *Udé!* s'engage à intégrer ses partenaires et les habitant-e-s du 14<sup>ème</sup> à la gestion des lieux et à leur fonctionnement quotidien ; l'espace serait géré de façon participative et ouverte.

*Urbanisme & démocratie* sera amenée à passer des conventions avec les associations qui voudront occuper les lieux et se servir du matériel mutualisé. Un règlement intérieur ou de fonctionnement en fixera les modalités.

Tout sera mis en place pour respecter les besoins spécifiques des jardini-er-ère-s de la Ville.

### 4.2. Un emploi permanent à la clé

Pour gérer l'ensemble du site et s'assurer de son bon fonctionnement, *Urbanisme & démocratie* propose d'engager une personne à temps plein.

Cette personne aura des compétences et de l'expérience en gestion et animation. Elle assurera des fonctions d'accueil, d'information, d'organisation et quelques tâches de comptabilité (adhésions, cotisation, réservation...).

Elle sera responsable de la tenue des plannings de réservation des salles et du matériel.

Elle devra aussi mettre en lien les différentes activités entre elles.

Il s'agira d'embaucher une personne connaissant déjà le tissu associatif, ayant des compétences en animation nature et animation écologie et pouvant rapidement bénéficier de la confiance des divers acteurs locaux.

### 4.3. Financement de l'investissement, financement du fonctionnement

#### 3.3.1. Les dépenses d'investissement :

L'ancienne municipalité avait prévu un budget d'environ 600.000€ pour l'aménagement de la Maison et du jardin partagé (6-8, rue des Thermopyles).

Ce montant doit être revu à la hausse, du fait que cette estimation est ancienne et que le projet s'est enrichi d'un nouveau volet : l'espace public de quartier.

Pour mener à bien ce projet, *Urbanisme & démocratie* associera l'expertise du Conseil de quartier Pernety. Outre le lien avec la population, le Conseil de quartier pourrait être sollicité pour mener une étude financière et pour populariser le projet.

Quant aux dépenses d'investissement, *Udé!* ne dispose pas, à ce jour, de ressources propres. Nous proposons de mobiliser financièrement les habitants du quartier, les autres associations et nos propres adhérents lors des fêtes de quartier organisées par l'association. Les ressources ainsi rassemblées seront d'ordre symbolique.

L'association compte alors sur le soutien financier de la Ville, de la Région et du Département, ainsi que sur celui de diverses Fondations dont les objectifs coïncident avec ceux portés par le projet.

### 3.2.2. *Fonctionnement annuel :*

**Charges** : salaire de l'employé, formation des bénévoles, contrat d'assurance, dépenses d'eau, gaz, électricité, téléphone, affranchissement et les dépenses d'entretien général nécessaire au fonctionnement.

**Loyer** : L'ensemble des activités associatives qui se dérouleront sur le site, concourant à l'intérêt général et pouvant épouser des objectifs d'utilité publique, *Udé!* demande un usage à titre gracieux pour l'ensemble des associations.

**Ressources** : adhésions, prestations de services (mises à disposition d'espaces et de matériel), participations d'autres associations, subventions et divers aides publiques et privées.

Dans une étape avancée du projet, un budget prévisionnel sera établi.

